

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 22 JANVIER

Au petit bonheur

On le dit honnête, intelligent, bon enfant, enclin à la conciliation, pur de névrose. Un aigle, donc? Je n'exige pas tant; un brave homme nous suffit, et nous lui supposons assez de caractère pour envoyer, sur le four, les divers Floquet qui, sous prétexte de ministère — Bourgeois dans les deux sens, — tenteraient de se glisser derrière lui pour souffler à travers la pratique insérée dans son gosier ou tirer les ficelles attachées à son bras par l'idiote Constitution. Et puis, il figure une nouveauté: le Président « à l'Américaine », impromptu; (rappelez-vous le Homard *dito* dont vous avez tant de fois apprécié le charme). Il n'est point petit-fils ni de celui-ci ni de celui-là: il est l'enfant de son ahan, son propre père et son propre fils. En outre, il possède une qualité supérieure à nos yeux: il n'est point avocat.

Que voyons-nous, en somme, dans M. Faure? Un simple commerçant, un humble tanneur. Va pour le tanneur pourvu qu'il ne nous tanne pas, forfaiture dont nous jugeons M. Faure incapable. Il a conquis la fortune parce qu'il savait décider, innover, aller de l'avant et pratiquer. C'est pourquoi, ayant dirigé droit sa barque commerciale, il nous paraît posséder le pied marin nécessaire pour mener à bon port celle de l'Etat.

Je ne me fais aucune illusion sur la durée de son existence. Pour qui sait lire au ciel présent, M. Faure est uniquement un Président de transition. Transition de quoi à quoi? Je n'en sais rien et, le saurais-je, je n'en ouvrirais pas la bouche; les prophètes et les astronomes n'ayant aucun crédit ouvert chez les restaurateurs qui, de leur côté, ne mordent aucunement aux prédictions, sous telle couche d'or dont on les enveloppe. Ses prédécesseurs n'étaient, en quelque sorte, que des pions de l'éternelle partie d'échecs sociale jouée entre le présent et l'avenir, entre le sédentisme et la révolution, mettons l'évolution permanente désormais imposée; M. Faure représenterait la tour; et nous sommes persuadés que, pour l'un et pour l'autre des deux partis, l'heure du « mat » va bientôt sonner.

La France, le monde entier sont perpétuellement en mal de progrès, en incessante gésine d'idées et d'application pratique de ces idées, Parbleu! il est certain qu'on rencontre, plus qu'on ne le souhaiterait, des politiciens de l'ancienne école, du vieux jeu, qui, leur programme personnel, leur idéal réalisé, voudraient que la Révolution leur ayant profité fût désormais comprimée et finie. Seulement, ils oublient les enfants survenus, leurs enfants aux dents longues, sentant de nouveaux besoins à satisfaire, des estomacs de vingt ans à remplir, une nouvelle soif à désaltérer et qui n'aiment point marquer le pas comme des culs-de-plomb, n'ayant ni les jambes entortillées dans des langes, ni goutte, ni ataxie locomotrice. Et c'est précisément cet affaiblissement de nouveau qui sauve la génération actuelle de la routine et de la paralysie.

Transition de quoi à quoi? insisterez-vous. De la République actuelle (la main sur la

conscience, sommes-nous bien en ce qu'on appelle la vraie, vraie République, le gouvernement s'occupant exclusivement de la chose publique de l'intérêt de tous) à un empire adultérin, à l'antique royauté? Les royalistes de principe, les bonapartistes eux-mêmes se demandent, froidement, sans le moindre mirage sous les yeux, où et quels seraient les empereurs et les rois dont on pourrait invoquer l'aide ou le nom, en cas de patrie en danger. Les races souveraines sont sinon éteintes, du moins tellement abâtardies qu'on craint de baser l'ombre d'une espérance sur leurs rachitiques rejetons. Viendra-t-il jamais le Christ qui, d'un mot, d'un souffle, sortira du tombeau les jeunes Lazare déjà pétrifiés des vieilles monarchies!

Laissez donc se soulager les méritins et les faits dévider leur cordonnet. M. Faure a, de par une volonté particulière plus forte que l'ensemble des volontés humaines, sa place marquée dans notre histoire, sa place fatale, inéluctable, comme l'ont eue ses prédécesseurs. Il est condamné à remplir le rôle bien-faisant ou nuisible qui lui est assigné par la loi d'en haut; et rien ne le détournera de la besogne utile ou néfaste distribuée.

Ne nous occupons donc aucunement des chamailleries et des sottises qui fourmillent à son sujet. Les malins, les Machiavels du radicalisme qui ne sont, après tout, que des imbeciles excessifs, lui prêtent des combinaisons sataniques. N'avez-vous point lu, dans je ne sais plus quel journal d'attache Brissonienne, que M. Faure, dont le papier en question se fait un Talleyrand doublé d'un Fouché, ne s'est empêtré de M. Bourgeois collé sur son dos par la force des circonstances, qu'avec l'arrière-pensée très arrêtée de le couler immédiatement pour revenir à son vieux complice Dupuy.

N'avez pas cette hypothèse fantastique; cette sornette d'un Jément de persécution. M. Faure sera parce qu'il faut qu'il soit: il remplira la petite ou grande fonction que lui répartira le destin; il durera sa durée naturelle et logique et, une fois inutile, son monologue débité, son pas de ballet dansé, il piquera, tout comme les camarades, sa tête dans le néant.

Et après lui?

Ma foi, on prononce bien les noms de portésabre, les noms de gens qui n'ont pas froid aux yeux et qui sont les esclaves du devoir patriotique, de la conscience et de l'honneur. Quels sont-ils? Farceurs! Vous les connaissez mieux que moi; et vous savez bien qu'il ne s'agit ici ni d'une graine de Bonapartes ni de Bourbons en noyaux.

Ça se détraque

C'est M. Poincaré qui en est cause.

Nous avons reproduit l'information qui représentait MM. Bourgeois, Cavaignac et Peytral, comme disposés à accepter la combinaison financière sur le revenu ou les revenus que voudrait bien proposer aux Chambres M. Poincaré. Ce renseignement avait paru surprenant, étant donné le caractère entêté de M. Cavaignac, mais il se présentait avec une allure officieuse, et l'on était autorisé à croire qu'il venait de bonne source.

La source, c'était le ministère des finances. M. Poincaré avait communiqué lui-même et lui seul la note transmise aux journaux. M. Peytral et M. Cavaignac n'en savaient rien.

Quand ils ont connu l'attitude qui leur était attribuée, ils ont été mis de fort mauvaise humeur, M. Cavaignac surtout, peu endurant.

M. Bourgeois, dès la première heure, se précipitait chez M. Cavaignac, qui se disposait à se précipiter chez M. Bourgeois. Ensemble on a couru chez M. Poincaré.

Là, explications plutôt vives, et, par suite, la note qui a paru avant-hier.

Ea effet, M. Cavaignac, pour faire repentir M. Poincaré de son tour, a exigé que l'impôt sur le revenu fût mis dans la déclaration ministérielle.

Après une conversation assez aiguë, il fut décidé ainsi. Cette fois, c'était M. Poincaré qui cédait et, pour le punir davantage, on lui enlevait le portefeuille des finances et on lui collait l'instruction publique, que, du reste, il acceptait tout contrit.

M. Bourgeois est allé, très embarrassé, voir M. Félix Faure. Après cet entretien, nouvelle conférence avec les cinq candidats aux ministères qu'il a désignés.

Comme la première, cette conférence n'a pas encore éclairci les affaires. M. Bourgeois a dû se rendre de nouveau à l'Élysée où on l'attendait fiévreusement.

Les radicaux commencent à clabauder contre M. Bourgeois qu'ils accusent de se laisser jouer et de trop attacher d'importance aux opportunistes en général et surtout à M. Poincaré.

Dans les couloirs de la Chambre on entendait des propos très amers

C'est détraqué

LE MINISTÈRE A VAU-L'EAU

M. Bourgeois s'est rendu auprès de M. Félix Faure et a déclaré au Président de la République qu'en présence des difficultés qu'il rencontrait il lui était impossible de continuer ses négociations.

L'émotion a été grosse au Palais-Bourbon en apprenant l'échec de M. Bourgeois et les commentaires ont été vifs de part et d'autre.

On s'est demandé quel était le sens d'une visite faite dans l'après-midi d'hier par M. Poincaré à M. Leygues — définitivement écarté par M. Bourgeois — et s'il n'y avait pas l'indice de négociations secrètes et ultérieures.

Qui va faire appeler M. Félix Faure? On prononce les noms de MM. Brisson, Cavaignac et Barthou, mais on n'a aucun indice.

On dit aussi que le Président ferait appeler MM. Poincaré et Cavaignac à titre consultatif. Pauvre M. Faure! Déjà des scies!!!

Gentillesse collectivistes

ENTRE GUESDISTES ET ANTIGUESDISTES

Roubaix, 20 janvier. — La réunion publique annoncée pour cinq heures a eu lieu à cinq heures moins dix. Les organisateurs ont commencé la réunion avant l'heure fixée afin d'escamoter la nomination du bureau. Aussi au début n'y a-t-il à peine que cinquante per-

sonnes dans la salle, parmi lesquelles quelques bons ivrognes qui sont venus boire des chopes.

Les auditeurs commencent à arriver et bientôt atteignent le chiffre de cent cinquante.

M. Faberot rappelle avec amertume les incidents de la dernière réunion où les amis de M. Guesde l'ont empêché de parler. Dans cette réunion, les amis de M. Guesde, étant en majorité, s'étaient emparés du bureau.

Il développe ensuite les raisons apportées par le parti allemand en faveur des grèves générales. « Je déclare, ajoute M. Faberot, ne pas vouloir faire de personnalité. »

Tout à coup, un grand bruit se fait entendre; quarante à cinquante guesdistes, ayant en tête un sieur Balu, font irruption dans la salle.

Il est impossible de s'entendre; la voix de l'orateur est couverte par les cris: « Vive Guesde! » auxquels on répond: « A bas Guesde! »

Alors les amis de M. Guesde sortent des poignées de poivre de leurs poches et le jettent aux yeux des assistants, dont une partie est aveuglée et pousse des cris lamentables. Le commissaire de police ceint son écharpe et lève la séance.

Les cris de: « Vive Guesde! Vive Jaurès! » retentissent au milieu d'un vacarme épouvantable, aussi la police fait évacuer la salle.

Il y a eu quelques manifestants arrêtés à la sortie.

C'est là ce qu'on appelle à la Chambre la grrrande union du grrrand parti collectiviste.

La saisie des salaires ouvriers

Le Journal officiel a publié, à la date du 12 janvier, la loi suivante, relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des ouvriers et employés, votée à titre définitif par les Chambres avant la séparation de décembre:

« Art. 1^{er}. — Les salaires des ouvriers et gens de service ne sont saisissables que jusqu'à concurrence du dixième, quelque soit le montant de ces salaires. Les appointements ou traitements des employés ou commis et des fonctionnaires ne sont également saisissables que jusqu'à concurrence du dixième, lorsqu'ils ne dépassent pas 2,000 francs par an.

« Art. 2. — Les salaires, appointements et traitements visés par l'article 1^{er} ne pourront être cédés que jusqu'à concurrence d'un autre dixième.

« Art. 3. — Les cessions et saisies faites pour le paiement des dettes alimentaires prévues par les articles 203, 205, 206, 207, 214 et 349 du Code civil ne sont pas soumises aux restrictions qui précèdent.

« Art. 4. — Aucune compensation ne s'opère au profit des patrons entre le montant des salaires dus par eux à leurs ouvriers et les sommes qui leur seraient dues à eux-mêmes pour fournitures diverses, quelle qu'en soit la nature, à l'exception toutefois: 1^o des outils ou instruments nécessaires au travail; 2^o des matières et matériaux dont l'ouvrier a la charge et l'usage; 3^o des sommes avancées pour l'acquisition de ces mêmes objets.

« Art. 5. — Tout patron qui fait une avance en espèces en dehors du cas prévu par le paragraphe 3 de l'article 4 qui précède ne peut se rembourser qu'au moyen de retenues successives ne dépassant pas le dixième du montant

des salaires ou appointements exigibles. La retenue opérée de ce chef ne se confond ni avec la partie saisissable ni avec la partie cessible portée en l'article 2. Les acomptes sur un travail en cours ne sont pas considérés comme avances.

Suivent les articles qui règlent la procédure à suivre.

INFORMATIONS

Assassinat d'Henri Rochefort

Le bruit — non confirmé, bâtons-nous de le dire — courait hier, dans tout Paris, de l'assassinat à Londres d'Henri Rochefort.

Mort du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse

M^{re} Julien-Florian Félix, cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, est mort hier matin, à deux heures, succombant à une crise subite d'une affection cardiaque.

Né à Ostricourt en 1807, M^{re} Desprez était curé de l'église Notre-Dame, à Roubaix, lorsqu'il fut nommé évêque de la Réunion en 1850. Transféré au siège de Limoges en 1857, puis promu à l'archevêché de Toulouse en 1859, il fut élevé à la dignité cardinalice dans le consistoire du 12 mai 1879 au titre des saints Marcelin et Pierre.

Le cardinal Desprez était officier de la Légion d'honneur depuis 1865.

Doyen d'âge du Sacré-Collège, il faisait partie des congrégations des évêques et des réguliers, de l'index, des rites, des indulgences et des reliques.

On ne cite de lui d'autres ouvrages que ses mandements et des instructions pastorales, parmi lesquelles l'*Instruction sur le Spiritualisme*, qui fut l'objet d'une réfutation de la part de M. Tournier.

La goutte de M. le duc d'Aumale

M. le duc d'Aumale a été pris, il y a quinze jours, à Chantilly, d'un violent accès de goutte qui l'a forcé à garder le lit. Il a fait, dimanche, sa première sortie hors de sa chambre.

Un homme satisfait

On lit dans la *Patrie* :

« Un homme très satisfait de l'arrivée au pouvoir de M. Félix Faure, c'est M. Constans, lié depuis longtemps d'une étroite amitié avec le nouveau Président de la République. »

Si ce racontar est vrai, le public ne se montrera pas aussi satisfait que M. Constans.

Un député socialiste au Vatican

Le député socialiste Vigné d'Octon, rendu en Italie pour y étudier le fonctionnement des Universités, a, penant son séjour à Rome, sollicité une audience du Pape.

M. Vigné d'Octon a été reçu par Léon XIII. Au cours de la conversation, le Saint-Père a émis, paraît-il, des appréciations fort curieuses sur le socialisme en Europe et le rôle des

Universités : il a enfin été question de M. Brancatière et de la visite que ce dernier a faite au Vatican.

Les élections municipales à Toulouse

La liste radicale socialiste a été élue tout entière avec 1,500 voix de majorité.

Une conduite de... Roubaix

Après la « conduite de Grenoble », celle de Roubaix.

MM. Dejeante et Faberot qui s'étaient transférés à Roubaix pour conférer et qui se sont heurtés contre l'hostilité des Guesdistes, reprenaient, avant-hier, le chemin de Paris.

Jusqu'à la gare, ils ont été escortés par leurs adversaires de « la banle à Guesde » qui leur cornait aux oreilles « les vendus » sur l'air des *Lampions*.

Chine et Japon

Londres, le 21 janvier. — On télégraphie de Chefoo que les Japonais ont bombardé Cheng-Chefoo, à quarante milles de Chefoo. On croit qu'ils ont débarqué.

Chefoo, le 21 janvier. — Trente-cinq transports japonais et cinq navires de guerre sont arrivés hier dans la baie de Yung-Tcheng, à l'est du cap Shantung.

Ce matin, trois des navires de guerre ont engagé le combat avec des batteries de terre qu'ils ont réduites au silence après une douzaine de bordées.

Les Chinois ont abandonné la défense et 25,000 Japonais ont débarqué à Yung-Tcheng qui se trouve à 30 milles environ de Wei-Hai-Wei.

Notre Bulletin Financier ne nous est parvenu aujourd'hui.

Bulletin Militaire

Les garnisons de l'Est

L'installation des dépôts de corps de troupes de l'Est en arrière de la frontière se poursuit.

Plusieurs villes ont été invitées par le ministre de la guerre à faire connaître les sacrifices qu'elles peuvent faire pour obtenir une garnison.

Déjà, dans l'Aube : Brienne, Vanœuvre, Arcis-sur-Aube et Nogent-sur-Marne se sont mis sur les rangs.

Jusqu'ici Brienne paraît avoir le plus de chances. On lui donnera sans doute cinq dépôts, trois de chasseurs à pied et deux de cavalerie.

Brienne, où Napoléon apprit la science des armes, est un des centres stratégiques de l'Est ; il possède de vastes quais militaires et des installations de haltes-repos sur les lignes de Bourges à Toal, et de Milon à Chaumont par Vitry-le-François.

Ces mesures sont les conséquences de la trahison de l'ex-capitaine Dreyfus.

long roman. Happez au collet le premier venu qui passera devant vous ; interrogez-le : il vous débitera un roman. Tenez, n'allons pas si loin, questionnez tante « La Sagesse », je parie qu'elle a eu son roman personnel.

— Certainement, répondit en levant la tête, M^{me} René de Vieuxchamps, muette jusqu'alors, si belle à cinquante ans avec ses cheveux en soie d'argent, son front poli, sa chair rosée, son regard tantôt calme et fier, tantôt étincelant de malice, avec sa voix grave, pénétrante et incisive, ses manières de grande dame, ses vêtements étoffés simples et riches ; et, le plus souvent, si amusante dans son langage émaillé de pittoresques expressions locales d'un tel ragout que grand-père surnommait tante de Vieuxchamps la « Bourguignonne salée ». Oh ! un petit ron an bien menu, bien enfantin, où je jouai le rôle de « utilité » et qui n'en a pas moins laissé dans mon cœur une marque ineffaçable.

— Racontez-ma nièce, dit grand-père. Vous nous reposerez des horreurs inventées par votre scélérat d'époux.

— J'obéis, fit tante Sagesse et je réclame, pour l'inexpérience de la narratrice, les plus larges indulgences.

M^{me} Andrée de Nesves — votre très humble servante, messieurs, mesdames et mesdemoiselles — atteignait sa onzième année, lorsqu'un matin de juillet tombe à la maison ma nourrice, man' nou, de son vrai nom Péline Boyer,

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 22 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 2°
Midi,	761 m/m	au-dessus 7°
Hausse,	10 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		0°

Avis aux Contribuables

On rappelle aux contribuables :

1° Qu'aux termes des lois et règlements en vigueur, ils sont tenus, sous peine d'aggravation de taxe, de faire à la Mairie la déclaration des objets imposables aux contributions et taxe ci-après désignées :

Contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets ; taxes sur les chiens ; taxe sur les billards publics et privés ; taxe sur les cercles et lieux de réunion ; taxe sur les vélocipèdes ;

2° Que pour jouir de l'exemption temporaire d'impôt foncier accordée par la loi du 8 août 1890 aux constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction, les propriétaires intéressés doivent faire à la Mairie de la commune où est élevé le bâtiment passible de la contribution et dans les quatre mois à partir de l'ouverture des travaux, une déclaration indiquant la nature du bâtiment, sa destination et la désignation, d'après les documents cadastraux, du terrain sur lequel il est construit.

Les contribuables trouveront, sur les registres ou formules imprimées déposés à la Mairie à l'effet de recevoir leurs déclarations, toutes les indications nécessaires pour les fixer exactement sur les obligations qui leur incombent.

Ils remarqueront notamment que les déclarations continuent d'avoir leur effet tant qu'elles n'ont pas été rapportées ou modifiées par eux ; qu'en conséquence ils ne sont tenus de faire de nouvelles déclarations que dans le cas où il est survenu des changements susceptibles de faire augmenter ou diminuer leurs cotisations.

SAUMUR

Les pillards de Saumur

Dans notre avant-dernier numéro, nous racontions les chapardages de volailles pratiqués par une bande spéciale de Saumurois ; et nous indiquions que, le principal auteur sous les vrous, la police continuait son enquête touchant les complices.

Hier soir, les complices étaient coffrés. Inutilité de prononcer leurs noms que tout le monde

connait et qui seront publiquement révélés à la « prochaine correctionnelle ».

Filouterie d'aliments

Voici le signalement approximatif du filon dont le nom est ignoré :

45 ans, de taille moyenne, maigre, cheveux grisonnants, moustache châtain, cravate rouge, chapeau mou de feutre noir, paletot noir, très prolifique, se dit employé au Jardin des Plantes de Saumur et propriétaire d'un cheval et d'une charrette anglaise.

Dimanche dernier, il se présentait chez M. Juby, hôtel du Canard Rouge, rue du Petit-Versailles et, à force de hableries, en se recommandant du nom de personnes d'une incontestable honorabilité, il se faisait servir un repas sérieux, à la suite duquel, le patron ayant tourné le dos, il s'esquivait allègrement sans payer.

Hôteliers de Saumur, garde à vous !

VIHIERS

Les oies de M. Galichet

Nous prenons la liberté de nommer le propriétaire de ces volatiles qui devaient, évidemment, présenter des côtés extraordinaires puisqu'elles sont estimées 10 fr. pièce.

Voici le drame aussi simple que douloureux.

Samedi soir, M. Galichet, propriétaire à la Madeleine, annexe de la ville de Vihiers, enfermait soigneusement dans leur toit cinq pions de choix qu'il conserve pour la reproduction. Dimanche matin, quand il alla leur porter la nourriture, il trouva le verrou de la porte à bas et deux de ses élèves avaient disparu, sans que leurs compagnes pussent fournir le moindre renseignement sur cette fugue déplacée.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Vihiers n'a pas encore donné de résultats.

Nos compatriotes

Nous avons annoncé que notre confrère, M. Baguehier-Désormaux, rédacteur en chef de l'*Ouest Artistique et Littéraire*, vient de recevoir les palmes académiques.

Voici quelques renseignements biographiques que nous empruntons à l'*Echo de l'Ouest à Paris* :

« M. Henri Baguehier-Désormaux est né à Chemillé (Maine-et-Loire), le 20 août 1861. Licencié en droit, il fut pendant quelque temps avoué près le tribunal de première instance à Cholet. Mais bientôt il abandonna ces fonctions pour se livrer à la littérature. Il a publié déjà un nombre assez considérable de notices et travaux divers, notamment : *La Noblesse de l'Ouest au moment de la Révolution ; les Débuts de l'Insurrection à Chemillé ; un Conventionnel Choletais*. Collaborateur à la *Revue de l'Anjou*, à la *Revue des Facultés catholiques*, à la

1 Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

AU MOULIN

— Tout cela, c'est du roman, de la fantaisie ! protesta grand-père, en cognant du poing la table où la famille écoutait, l'estomac serré, un récit patriotique et compliqué de l'oncle René de Vieuxchamps.

— Du roman ! riposta l'oncle. Mais, le roman est partout. Il en pleut, il en grêle, il en source. Si le pavé, le trottoir et les murs des villes, la grande route et sa poussière, le buisson, la rne du village, la venelle, la sente, la rivière et ses arbres pouvaient parler, ils vous raconteraient des histoires à fondre vos yeux en larmes ou à vous arracher le rire inextinguible des dieux d'Homère. Si, d'autre part, M. Edison inventait — il y viendra — un *Diano-graphie* (1) reproduisant instantanément, en langage palpable et visible, les idées qui se succèdent dans les crânes d'un honnête homme et d'un coquin, c'est pour le coup que vous crierez à l'in vraisemblance. Le roman, grand-père, c'est la vie, ou plutôt la vie n'est qu'un

(1) De *dianoia* (pensée).

la meunière des « Aïrelles », qui, sans façon, pénétre dans la salle à manger sur la fin du déjeuner de famille, ainsi qu'elle le faisait chaque jour de marché. Man' nou dépose à terre un panier très lourd, souffle, s'éponge la figure, m'embrasse, secoue rudement la main de ma mère, son ancienne camarade de pension et son amie, adresse à ma grand-mère M^{me} d'Avrolles dont, entre parenthèse, elle est l'implacable ennemie intime, une révérence extrêmement cérémonieuse, et à miss Clair, mon institutrice, un signe de tête amical.

— Déjeunes-tu, Péline ? demanda M^{me} de Nesves.

— Merci, ma bonne Louise. Je ne te consacre que dix minutes, le temps de débarrasser mon panier, de te soumettre une prière, et je retourne ensuite au moulin, mes emplettes ordinaires terminées.

— A quel propos, ta prière ?

— Attends un moment. Je causerai après mon déballage.

Péline exhume successivement de son panier et dépose sur la table une douzaine d'œufs encore tièdes pour moi, deux tynettes de beurre et un poulet monstrueux destinés à ma mère, un fromage à la crème et des fraises ré-

servés exclusivement à M^{me} d'Avrolles — (j'en trevis, dans ce cadeau, toute gamine que je fusse, une manière d'amadouer, en vue d'un grave événement prochain, mon aïeule très portée sur sa bouche), enfin six tartellettes aux cerises partageables à mon propre gré.

— Toujours des folies ! gronde pour la forme M^{me} de Nesves enchantée des prévenances de man' nou dont elle apprécie le cœur d'or. A quoi bon nous accabler de tes présents ? On t'aime cent fois plus les mains vides.

— Il me plaît d'agir ainsi et je t'invite à regagner ton sermon, riposte Péline, la face ruiselante de jovialité, à moins que mes fastueuses libéralités ne t'humilient.

— Tais-toi ! reprend ma mère. Accepte un verre de vin et quelques biscuits.

— Mais, ma chère, interjette grand-maman partagée entre sa gourmandise et le désir de rabaisser la meunière, cette volaille est-elle rôtissable ? On dirait une vieille couveuse de quatre ans. Cela ne se mange qu'en fricassée ou au pot.

— Au pot ! s'exclame M^{me} Boyer, les joues au feu. Vous rêvez, ma bonne madame d'Avrolles. Commettre une profanation pareille !

Revue critique et à l'Ouest Artistique et Littéraire, M. Baguenier-Désormaux, sous le pseudonyme de Saint-Léonard, a donné des articles d'érudition ou des chroniques au Figaro, à la Revue historique de l'Ouest, etc.

ANGERS

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort, après une courte maladie, de M^{me} Coulbault, femme de M. Paul Coulbault, avocat, professeur à l'Université catholique, et sœur de notre sympathique confrère, M. Alphonse Poirier, rédacteur en chef de l'Anjou. Tous ceux qui l'ont connue pleureront cette charmante jeune femme, enlevée aux siens, à l'âge de 26 ans, en pleine santé, en pleine jeunesse.

Nous prions M. Coulbault et M. Alphonse Poirier, ainsi que leurs familles, d'agréer l'expression de nos bien sincères sentiments de condoléance.

Les obsèques de M^{me} Coulbault ont eu lieu aujourd'hui mardi, à onze heures, en l'église Notre-Dame.

Le départ du général Massing

Le général Massing a quitté dimanche le 23^e dragons pour se rendre au nouveau poste qu'il va occuper à Lille. Tous les officiers du régiment sont allés l'accompagner à la gare Saint-Laud où il prenait le train.

TOURS

Un hardi escroc

Les escrocs fatigués de travailler en ville où d'ailleurs ils se font quelquefois pincer, commencent maintenant à courir nos campagnes où ils espèrent obtenir plus de succès.

C'est à la Ville-aux-Dames qu'ils sont allés travailler ces jours-ci. Un individu s'est présenté avant-hier chez plusieurs habitants et a tenté de leur emprunter de l'argent, en se faisant passer pour M. Brocheriou, marchand de vin. C'est à l'aide d'une carte portant ce nom, qu'il est arrivé à tromper M. le curé de la Ville-aux-Dames, qui lui a donné dix francs.

On ne sait ce qu'est devenu cet escroc.

Nous ne saurions trop recommander aux habitants de nos campagnes de se méfier de ces chevaliers d'industrie.

Les vins de Touraine

On écrit de Pocé (Indre-et-Loire) au *Moniteur vinicole* :

« Pour le moment, il ne se traite aucune affaire, et cependant la récolte a été assez bonne comme quantité; la qualité n'est pas des plus mauvaises; les vins sont généralement un peu verts, mais ont une bonne couleur rouge vif.

« Pas ou peu d'affaires traitées, beaucoup d'offres des vigneron, qui sont presque tous vendeurs dans les prix de 60 à 68 fr. les 250 litres, logé en fûts d'origine. »

On écrit de Vouvray au même journal :

« La qualité de nos vins blancs de cette année est très ordinaire; même ceux qui n'ont pas été sulfatés sont très verts. Quoi qu'il en soit, ce sont ceux-là qui ont été les premiers vendus, vu les bas prix.

« Dans les environs de Vouvray, tel qu'à Vernou, presque tous les vins ont été achetés dès le début de la récolte de 50 à 65 fr. sur lie et enlevés de suite.

« A Vouvray, qualité préférable, les ordinaires se vendent de 70 à 80 fr.

« Les vins classés dits bourgeois sont tenus de 150 à 180 fr. suivant qualité.

« Il reste encore à Vouvray quelques cuvées de nos bons vins vieux de 1893 qui sont excellents et tenus par les propriétaires de 140 à 160 fr. et jusqu'à 200 fr. »

Mort à 99 ans et 2 mois

Un presque centenaire, M. Bureau père, ancien armateur et ancien juge au Tribunal de commerce de Nantes, s'est éteint, avant-hier soir, dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et deux mois!

Avis aux voyageurs

Un trop grand nombre de voyageurs croient, lorsque arrivant en retard pour prendre le train, ils sautent dans le wagon sans billet au moment du départ, qu'ils ne commettent aucune contravention à la police des chemins de fer.

Profonde erreur, et nous n'en citons pour preuve que les deux condamnations à 16 fr. d'amende appliquées vendredi, par le tribunal correctionnel de Nantes, à deux voyageurs, MM. G... et P..., qui avaient fait un parcours en chemin de fer dans ces conditions.

Pour le même motif, un autre voyageur, qui a fait défaut, a été condamné à 25 fr. d'amende.

Un jeune escroc

Un jeune homme est descendu le 13 courant à l'hôtel Saint-Marc, à Saint-Nazaire, donnant le nom de Henri Gautron, 16 ans, propriétaire à Tours. Il s'est fait héberger pendant trois jours et a disparu.

Ce jeune escroc a également pris chez un voisin de l'hôtel quelques marchandises en disant que son père était un grand ami du maître d'hôtel.

La gendarmerie ayant reçu un mandat d'arrêt du juge d'instruction d'Angers concernant le jeune homme, l'a arrêté au restaurant de la plage, à Sainte-Marguerite. Il se nomme Henri Hamon, 14 ans, né à Tours et demeurant à Angers. Il a commis plusieurs escroqueries dans cette dernière ville.

sidérément en tapant des mains.

— Tu déraisonnes, mon amie, dit ma mère m'enveloppant d'un sévère coup d'œil. Quatre mois de vacances à l'ignorante qui nous désole par son inaptitude! Jamais. Oh! je te devine. Tu m'objecteras que tu tiendras la main à la confection des devoirs, à la récitation des leçons, etc., etc.... Je te connais, beau masque. Tu flagorneras miss Clair pour qu'elle laisse mademoiselle gambader et courir comme un garçon dont elle a tous les instincts sous son air d'eau qui dort. Tu me la renverras volontaire, tapageuse, indisciplinée, un vrai sauvageon. Dans un an ou deux, quand mademoiselle obéira au doigt et à l'œil, apprendra de son plein chef, qu'elle étudiera son piano sans rechigner, qu'elle donnera enfin à ses parents la satisfaction qu'ils sont en droit d'exiger d'une enfant raisonnable et bien élevée, je consentirai peut-être. Jusque-là, ne parle pas de vacances au moulin, tu me désobligeras.

Devant cet arrêt irrévocable, je me sentis défaillir; car grand-mère hochait de la tête en signe d'approbation (uniquement pour contrarier man' nou) et grimait son plus méchant sourire. Je glissai vers l'institutrice un regard de détresse. Il me sembla qu'elle, si rigide, si

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 21 janvier. — Alexis-Etienne - Victor Lafé, route de Rouen, 42.

DÉCÈS

Le 20 janvier. — Jeanne Dalibon, épouse de Joseph Berard, sans profession, 80 ans 1/2, rue de Peitiers; — Louise Ernou, sans profession, célibataire, 66 ans 1/2, rue Basse-Saint-Pierre, 5; — Dominique-Aristide Perdreau, sans profession, 59 ans, époux de Arsène Leroux, à l'Hôpital.

Le 21. — Louis-Clément Touché, journalier, époux de Augustine Guilleau, 58 ans, à l'Hôpital; — Andrée-Célestine-Pauline Jannasse, 22 mois, rue de la Monnaie, 15.

Le 22. — Emile Jeanneau, tailleur d'habits, 59 ans, époux de Sainte Chemineau, rue de la Croix-Verte, 60.

Théâtre de Saumur

MERCREDI 23 janvier

Représentation extraordinaire de

M^{me} JANE HADING

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Avec les concours de : M. SEGOND, de l'Odéon; M. PRAD, de l'Odéon; M. HIRCH, du Gymnase; M^{lle} DELBAUD, de l'Ambigu; M. GILLIO, de la Porte-Saint-Martin; M. BARBIER, de la Comédie-Parisienne.

L'AVENTURIÈRE

Pièce en 4 actes, de M. Emile Augier, de l'Académie française

M^{me} JANE HADING jouera le rôle de l'Aventurière, qu'elle a joué à la Comédie-Française.

Une Visite de Noces

Comédie en 1 acte, d'Alexandre Dumas fils, de l'Académie française.

M^{me} Jane HADING jouera le rôle de M^{me} de Morancé.

Ordre : 1^o L'Aventurière; 2^o Une Visite de noces.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 heures.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

LA PETITE SCIENCE

PRÉPARATION D'UNE BONNE COLLE POUR LE VERRE

Lacrymæ rerum! Un coup maladroit a brisé ce flacon auquel vous teniez tant, ce souvenir irréparable. Il faut en prolonger le charme en le recollant! Pour cela, on emploie une solution concentrée de 5 parties de gélatine contre une partie de bichromate de potasse, c'est-à-dire une variété de la gélatine bichromatée des photographes. On maintient bien les morceaux garnis de cette colle en contact et on expose en plein le tout à la lumière: la gélatine bichromatée fait une colle d'une résistance enragée, et comme elle est insoluble dans l'eau, même chaude, en raison de son insolation on peut même laver le flacon recollé sans le voir se séparer de nouveau sur les cassures.

Marché de Saumur du Samedi 19 Janvier

Froment-commerce, l'hectolitre	14	—	Beuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle(moyenne)	13	50	Veau	2 40
Métail	9	75	Mouton	2 40
Seigle	6	—	Pore	1 80
Orge	—	—	Poulets la couple	4 50
Avoine	8	—	Dindonneaux	15
Sarrasin	10	—	Canards	5 50
Haricots blancs	30	—	Oies	12
Haricots rouges	24	—	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	—	(Eufs la douzaine	1 10
Noix	14	50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	14	—	780 kilog.	50
Sel les 100 kil.	15	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Son	10	—	les 52 kilog.	500
Pommes de terre, la barrique,	10	—	id. 2 ^e	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	41	—	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 ^e id. 0.26 66	—	—	100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0.20	—	—	Charbon de terre	4

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste.

N^o 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis.
Paris, 165, rue Saint-Honoré.

Je préférerais donner la bête à quelque mendiant. Ravaler à la casserole ou à la marmite un chapon gavé pendant huit mois, sous mon contrôle, de gaudes au lait! Jour de Dieu! la broche est seule digne de le porter.

— Silence, mauvaise tête! prononce M^{me} de Nesves, égayée par cette explosion de vanité. Ton faisand de basse-cour rôti dans une cuisinière neuve devant un feu de chêne; et j'en surveillerai moi-même le rissolement et l'arrosage. Es-tu satisfaite, madame la Poudre?

— Avec toi, on s'accorde toujours. Mais, si ta mère suspecte la fraîcheur de mes denrées, qu'elle le dise nettement. Je les remporterai.

— Non, mon enfant, laissez cela, je plaisantais, marmotte d'un ton contraint grand'maman vaincue par la menace de Péline. Vos friandises me semblent, au contraire, excessivement appétissantes.

— A la bonne heure! Maintenant, je déroule ma requête et je compte sur l'appui de madame d'Avrolles. Ma chère Louise, je te supplie de me confier ta fille, mademoiselle Andrée, tout cet été et l'automne jusqu'à la fin des vendanges, sous la direction de miss Clair, bien entendu.

— O chère, chère nourrice! criai-je incon-

indifférente officiellement, me contemplant avec quelque pitié.

M^{me} Boyer se redresse sur ses ergots comme un coq de bataille.

— Et moi, accentue-t-elle, le front dur et plissé, je prétends qu'il est hors de sens et malsain de tenir votre nabote en cage ainsi qu'un chardonneret. Je dis que vous l'abêtissez à force de la coucher sur les livres, de l'emprisonner dans vos chambres où l'on ne respire point, que vous la rendrez idiote et paralytique. Je dis que, à des enfants de cet âge, la campagne et le grand air sont nécessaires, au moins durant les beaux jours, pour le développement de leur intelligence et de leur corps. Tant pis si ma franchise te déplaît à toi et à d'autres. Andrée est ta fille du sang, soit. Elle est aussi ma fille d'adoption, puisque, les miens perdus, je reverse sur elle mes tendresses sans emploi. Ecoute, Louise, je ne t'ai jamais rien demandé; je ne me plains pas de l'hostilité que je rencontre ici chez certaines personnes dont l'âge m'impose forcément le respect. Mais, par l'âme de mon défunt! si tu n'accèdes pas cette fois à ma supplique, je ne remettrai jamais les pieds chez toi.

Ma mère se lève, froissée. Grand maman,

touchée au vif, déploie ses airs hautains de duchesse. Péline les couvre toutes deux de son grand regard noir; l'orage menace... Miss Clair se jette dans la mêlée.

— S'il m'était permis d'émettre un avis, insinue-t-elle timidement.

— On ne requiert point votre opinion, mademoiselle, siffle M^{me} d'Avrolles arrogante.

— Si j'osais émettre un avis, reprend placidement l'institutrice dédaignant l'insolence de grand-mère, je me prononcerais, sauf amendement, en faveur de la proposition de M^{me} Boyer. La santé de M^{lle} Andrée, autant que j'en puis juger, laisse à désirer. Elle subit un retard tant au physique qu'au moral.

— Affirmez tout de suite qu'elle est rachitique et gâteuse, ajoute féroce M^{me} d'Avrolles.

(A suivre.)

A. M.

BOURSE DE PARIS

Du 21 Janvier 1895

3 0/0	104	55
3 0/0 amortissable	100	60
3 1/2	108	05

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'Amiable

Pour cause de départ

UNE MAISON

Située au bourg des Rosiers, sur la place, servant d'hôtel, avec ou sans le matériel.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M^e BEAUMONT, notaire.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A l'Amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2^o Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o Un PRE, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 4^{er} mars prochain, la CHAPELLE CHARDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javard.

A Céder de suite

L'HOTEL DE LA BOULE-D'OR

A Doué-la-Fontaine,

Situé au centre des affaires, mobilier et matériel neufs.

Nombreuse et bonne clientèle

S'adresser, pour traiter, à M. CHEMINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

ON DEMANDE pour la garde d'un enfant une jeune fille pouvant disposer de ses après-midi. Bonnes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Vieux Journaux et Pognures

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Plaies Ulcères variqueux dits incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin-Spécial, ex-Phle. Aide-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEU

PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25
— blanc 45 c. — } Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson

Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque De-chandeliers, depuis 1 75
Hafner, de Strasbourg, — 2 25
Louis Henry, id. — 3 25
Pâtés foie de canards. — 2 25

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20^s
Saucisses et cervelas fumés.
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Poitrine fumée, Jambon d'York.
Caviar de Russie.
Anchois de Norvège.

FROMAGES: Camembert, Brie, Pont-Lévêque, Port-Salat, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

ÉPICERIE NOUVELLE

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Le numéro 4715 a gagné la superbe poupée mécanique

Numéros gagnants		Numéros gagnants	
606	Un objet d'Étrangers.	1071	Un litre Elixir.
238	Une terrine foies gras.	207	Un litre Menier.
89	Une bouteille exquis Guignolet.	1492	Un sac chocolat surfin
273	Une bott. boudoir.	143	Un sucre de pommes.
928	Un sac marrons glacés.	2304	Une bouteille Champagne.
1050	Une caisse mandarines.	830	Un exquis Guignolet.
2710	Une boîte biscuits Champagne.	2517	Un litre d'eau-de-vie de marc.
173	Une bouteille vin de Turquie.	1159	Un sac fondants surfins.
1481	Une boîte Madeleines de Commercy.	1172	Un litre liqueur.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission

D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

R. BASTARD - BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

BOIS DU NORD ET DU PAYS

A SAINTE-GENEVIEVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		S. dir		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55				11 25	
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41				1 33	
Courtain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54				2 57	
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32				4 53	
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 40						5 26	
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40						5 56	
Linières-Boutou		11 29		3 19	7 49						6 06	
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8						6 16	
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10						6 26	
Vivy	10 27	12	1 30	3 51	8 17						6 36	
SAUMUR(Orl.)arr.	10 46	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49				6 44	
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55				6 54	
Nantilly (arrivée)		12 26		4 26	8 41						7 01	
SAUMUR(État)ar.		12 37		4 39	8 52						7 12	
(départ)		12 40		4 45	8 52						6 05	6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43						6 14	7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 33	8 49						6 20	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56						6 27	7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	6 30	7 40			6 40	7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	8 25			6 45	8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	11 41			6 45	11 41
Saintes			6 42	12 01		7 19	6 45	2 23			6 45	2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49		4 56			6 45	4 56

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Semi		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	dir	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		7 05							3 35		
Saintes			9 2		9 47							7 15		
Niort			5 15	10 42	11 25		2 36					9 6		
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26				8 32		
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 46	10 35	11 53				9 13		
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1						9 28		
Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9						9 36		
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14						9 41		
SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23		3 01		6 26						9 53		
(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5						soir		
Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16						soir		
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17				soir		
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29				soir		
Vivy	7 56	11 33		3 18		6 43						soir		
Blou	8 4	11 41		3 26		6 52						soir		
Vernantes	8 15	11 52		3 40		7 6						soir		
Linières-Boutou	8 26	12 03		3 51		7 20						soir		
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 34	11 44					soir		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4					soir		
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54				soir		
Courtain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32				soir		
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44				soir		
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15				soir		

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1 2 3	matin	1 2 3	soir	1 2 3	matin	1 2 3	soir	1 2 3	matin	1 2 3	soir
Nantes (départ)			8 25	8 40	12 7	3 5			8 50	11 40		
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 37	3 31	5 20	6	10 58	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31						
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23				
(départ)	7 45	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28				
Varennes	7 59	11 26	1 10	4 41		7 15						
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 4	7 33	11 48	2 47				
Langeais												